

**Aussi loin que remonte la guerre dans l'Histoire, la mort et la blessure sont inhérentes à la vie des militaires.**

Pour la France, même en paix, la mort et la blessure de ses soldats demeurent une réalité.

Elle est liée à ses responsabilités dans le monde pour la défense de la paix et la lutte contre le terrorisme : depuis 50 ans, 634 militaires des armées sont morts en opérations, dans des missions qui sont celles énoncées par la loi, à l'article L4111-1 du code de la défense, premier article du statut général des militaires : « *la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation* ».

L'armée de Terre, la plus touchée des forces armées de par la nature de son emploi, évalue à près de 12 500 le nombre de militaires blessés sur des théâtres d'opérations depuis 1993, dont la plupart sont des blessés psychiques souffrant d'un syndrome post-traumatique.

La guerre impose aux militaires de s'y préparer dans des conditions proches de sa réalité, de telle sorte que les militaires des armées sont aussi exposés à la mort et à la blessure durant leur phase de préparation opérationnelle.

[Télécharger le 13e rapport thématique du HCECM](#)